

## Ce qu'il faut savoir sur le 100% Santé en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Indications de prises en charge conformes à la garantie DOM0038 du contrat ARCELOR Retraités



- ❖ En optique, votre opticien a l'**obligation** de vous présenter **2 devis** :
  - Un devis « 100% santé »
    - pas de reste à charge
  - Un devis « prix libres »
    - prise en charge de l'équipement entre 220 € et 380 €, en fonction de votre correction
    - plafonnement du remboursement de la monture à 100 €
    - Possibilité d'un reste à charge, plus ou moins conséquent



- ❖ En dentaire, votre dentiste **peut** vous présenter jusqu'à **3 devis** :
  - Un devis « 100% santé »
    - pas de reste à charge
  - Un devis « reste à charge maîtrisé » :
    - tarifs des couronnes plafonnés à 550 € maximum
    - prise en charge des couronnes jusqu'à hauteur de 444 €
    - reste à charge modéré
  - Un devis « prix libres »
    - tarification libre du dentiste
    - prise en charge des couronnes jusqu'à hauteur de 444 €
    - le reste à charge dépend des honoraires du praticien et peut donc être conséquent

**N.B :** La composition de la prothèse (métallique, céramique...) et sa localisation (visible ou non visible) déterminent la prise en charge parmi les 3 paniers ci-dessus.



- ❖ En audiologie, votre audioprothésiste a l'**obligation** de vous présenter **2 devis** :
  - Un devis « 100% santé »
    - Pas de reste à charge
  - Un devis « prix libres » :
    - tarification libre du praticien
    - prise en charge des prothèses à hauteur de 900 € par oreille
    - le reste à charge dépend des honoraires du praticien et peut donc être conséquent

### Maîtriser nos dépenses de santé, c'est dans notre intérêt !

Les cotisations pour notre mutuelle santé permettent le remboursement de nos soins.

En conséquence, si les dépenses augmentent, les cotisations augmentent.

En adoptant chacun les bons réflexes (devis comparatifs, changement de lunettes uniquement en cas de besoin, utilisation du dispositif 100% Santé ...), nous bénéficierons tous d'une meilleure maîtrise de nos cotisations.